

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-neuf août à dix-huit heures trente minutes le Conseil Municipal de la Commune de LES OMERGUES, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Alain COSTE, Maire.

Présents : Mesdames BOUCHET Françoise, COSTE Sylvie, KATSAOUNIS Carole et Messieurs COSTE Alain, BUCHER Lionel, CHESNEAU Benjamin, DE BRUYNE Vincent, KATSAOUNIS Bruce.

Absent excusé : Monsieur FOLCHER Max

Secrétaire de séance : Monsieur CHESNEAU Benjamin

Convocation du 23/08/2024

Nombre de membres en exercice : 9

Nombre de membres présents : 8

Objet : PARTICIPATIONS SCOLAIRES 2023/2024 – ECOLE DE ST-VINCENT SUR JABRON

Monsieur le Maire indique au conseil municipal qu'il vient de recevoir l'état des participation scolaires 2023/2024 de l'école de St-Vincent sur Jabron et le présente au conseil municipal.

Les participations scolaires s'élèvent à 8 159.97 €

Monsieur le Maire invite le conseil municipal a délibéré sur ce dossier.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'état des participations scolaires 2023/2024 présentées ci-dessus pour un montant de 8 159.97 €
- **AUTORISE** Monsieur Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Pour copie conforme, LES OMERGUES le 30 août 2024,
Le Maire,

Alain COSTE



Le secrétaire
Benjamin CHESNEAU

